

# FICHE SPÉCIFIQUE ESPACE TRIANON

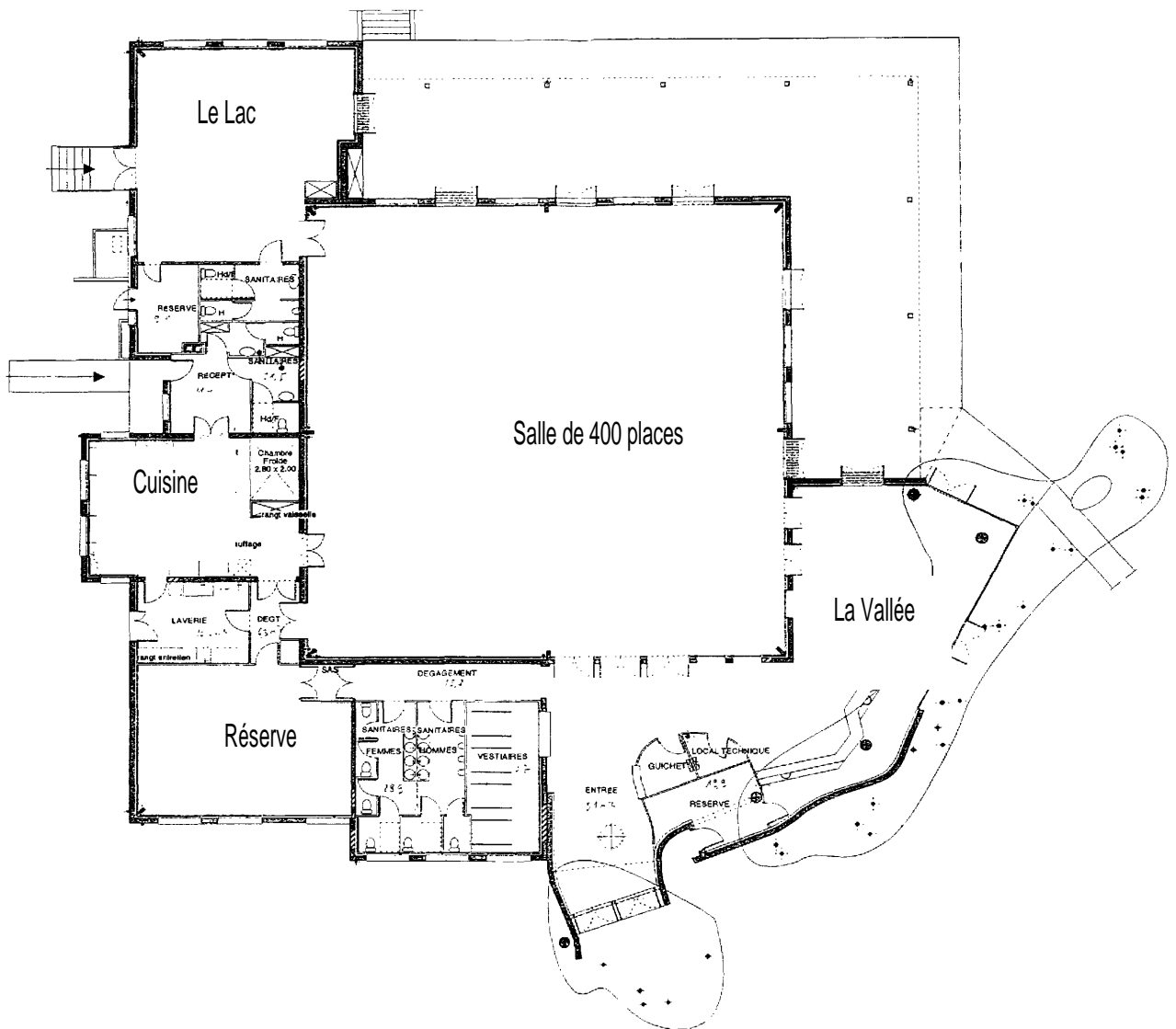
**MERCI DE RESPECTER LE VOISINAGE  
PAS DE KLAXON, MUSIQUE MODÉRÉE**

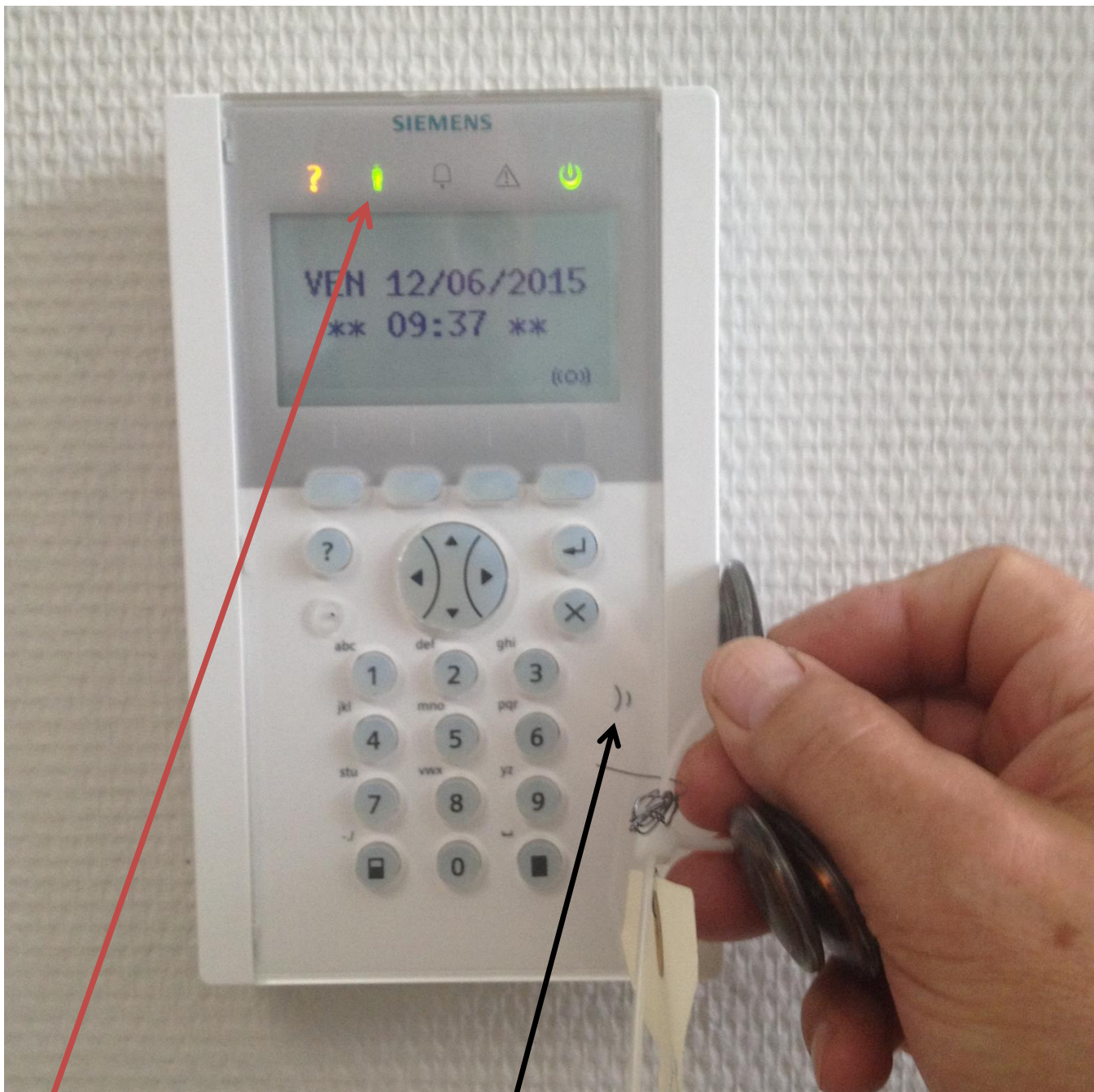
<input type="checkbox"/> <u>SALLE TRIANON</u>		<input type="checkbox"/> <u>SALLE DE LA VALLÉE</u>		<input type="checkbox"/> <u>SALLE DU LAC</u>	
<b>CAPACITÉ D'ACCUEIL (y compris les enfants)</b>					
Avec estrade	370 assis ou 493 debout	ASSIS	80	ASSIS	75
Sans estrade	400 assis ou 533 debout	DEBOUT	190	DEBOUT	
<b>MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 tables de 1,20 m x 0,80 m et 400 chaises (stockées dans le local réserve) ;</li> <li>- 1 podium de 6 m x 4 m installé en permanence. <u>Interdiction de le déplacer</u>. Si une modification est nécessaire : demande à faire au moment de la réservation. La modification est effectuée par nos agents et fait l'objet d'une facturation.</li> <li>- 1 sono + vidéoprojecteur + écran : demande à faire à la réservation (fiche de réservation de matériel à remplir et chèque de caution à fournir)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 verres et 50 tasses sont mis à la disposition des utilisateurs ;</li> <li>- 100 tables de 1,20 m x 0,80 m et 400 chaises (stockées dans le local réserve) ;</li> <li>- 1 chambre froide ;</li> <li>- 2 plaques électriques.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 chariot de tables et 75 chaises ;</li> <li>- 1 armoire réfrigérante ;</li> <li>- 2 plaques électriques.</li> </ul>	
<b>HORAIRES DE MISE À DISPOSITION</b>					
En cas de location de plusieurs salles de l'Espace Trianon, se référer à l'horaire de mise à disposition de la Salle Trianon.					
La salle est mise à votre disposition <u>à partir de 11H la veille de la manifestation avec l'état des lieux</u> , et la remise du chèque de caution.		La salle est mise à votre disposition <u>à partir de 08H30</u> le jour de la manifestation.		La salle est mise à votre disposition <u>à partir de 08H30</u> le jour de la manifestation.	
<b>CONDITIONS D'OCCUPATION</b>					
Vous devez désactiver l'alarme pour entrer dans la salle (plan joint), et la réactiver à la fin de la manifestation.					
La salle devra être libérée de tout occupant à 2 heures du matin ( <b>aucun couchage n'est autorisé dans cette salle</b> ).					
Une partie délimitée de la terrasse extérieure jouxtant la salle est également mise à disposition. Tables et chaises peuvent y être installées, et devront réintégrer les locaux aussitôt après leur usage. <b>Interdiction formelle d'installer de la musique ou des barnums à l'extérieur de la salle.</b> Interdiction formelle d'installer tables et chaises sur les pelouses afin d'éviter toute dégradation de l'arrosage intégré.					
<b>ATTENTION</b> : Aucune décoration ou affiche ne devra être fixée sur les plaques phoniques du mur côté entrée grande salle ainsi que sur celles du mur côté du lac (plaques de couleur jaune).					
L'utilisateur devra signaler en mairie au moment de la réservation l'apport éventuel de matériel électrique nécessitant une puissance électrique supérieure à 32 ampères pour la grande salle, ou 16 ampères pour la salle de la Vallée ou la salle du Lac.					
<b>Il est strictement interdit de tirer des artifices sur le site de l'espace Trianon, lors de manifestations privées.</b>					
<b>REPAS</b>					
Une cuisine équipée peut être mise à la disposition des utilisateurs pour la préparation de repas et peut être concédée à un traiteur laissé au choix des utilisateurs.  Aucun point de chauffe n'est admis dans la grande salle de réception.		<p><b>Cette salle ne peut accueillir les manifestations comportant la préparation de repas. Les matériels mis à disposition dans la salle ne le permettent pas. Privilégier donc les plats apportés ou préparés à l'extérieur qui pourront être simplement réchauffés.</b></p> <p>Il peut être fait appel à des professionnels disposant d'un véhicule-cuisine conforme, permettant la préparation et le maintien en température des plats au sein de ce véhicule jusqu'à leur distribution dans la salle.</p>			
Pour les salles qui ne sont pas équipées en vaisselle, le Comité des Fêtes de Vieilleville loue assiettes, verres et couverts.					

ATTENTION **ATTENTION** ATTENTION  
**CONSIGNE IMPERATIVE**

**IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE METTRE DU TALC OU TOUT AUTRE  
PRODUIT SUR LES SOLS**

PLAN DE L'ESPACE TRIANON





Bonhomme vert allumé : alarme désactivée, vous pouvez accéder à la salle.

Dans le cas contraire, passer le badge pour désactiver.

Passer lentement le badge le long du boîtier, elle se déclenche au niveau de ce signe.

Le bonhomme s'éteint : l'alarme est enclenchée, sortez de la salle.

Fermer la salle à l'aide de la clé du trousseau.

# NOTICE DE FONCTIONNEMENT

**À LIRE ATTENTIVEMENT**

## 1 – DISPOSITIFS DE SECURITE

### PORTES

Les portes équipées de ferme porte doivent rester fermées après chaque passage.

Les sorties de secours doivent rester libres d'accès.

### ALARME INCENDIE

Commandes manuelles :

Les boutons poussoirs de couleur rouge près des portes de sortie sont à utiliser exclusivement en cas d'incendie : leur action déclenche l'alarme générale annonçant l'évacuation du bâtiment.

Le message sera diffusé pendant 5 mn.

Prière de réarmer le dispositif immédiatement après l'interruption de l'alarme. Procédure à suivre :

Tableau centrale d'alarme positionné dans le guichet

- 1 – attendre la fin du message sonore (5 mn),
- 2 – Réarmer le bouton poussoir à l'origine du déclenchement de l'alarme (vitre bris de glace à remettre en place),
- 2 – Appuyer sur la touche "arrêt signaux sonores",
- 3 – Effectuer le code d'accès ("A", "C", "B"),
- 4 – Appuyer sur "réarmement",
- 5 – Appuyer sur la touche "C".

### EXTINCTEURS

Les extincteurs ne doivent être utilisés qu'en cas d'incendie.

### COMMANDE DE DESENFUMAGE

Les deux boîtiers rouges positionnés sur la charpente bois de la salle Trianon commandent l'ouverture des châssis de désenfumage en toiture. Ils sont à utiliser exclusivement en cas d'incendie.

### COUPEURE GENERALE ELECTRIQUE (arrêt d'urgence)

Situé dans le hall d'entrée (sur le mur à gauche en entrant) le coup de poing d'arrêt d'urgence du réseau électrique, de couleur rouge ne doit être utilisé qu'en cas d'incendie. Seule une personne habilitée peut le réarmer.

### COUPEURES GENERALES VENTILATION (arrêt d'urgence)

Situés dans le hall d'entrée et dans la salle Trianon, ces boutons poussoirs de couleur blanche d'arrêt d'urgence ventilation ne doivent être utilisés qu'en cas d'incendie. Seule une personne habilitée peut les réarmer.

### LOCAL TECHNIQUE

Ce local n'est pas accessible au public (armoire électrique...)

### ALARME TECHNIQUE

Ce boîtier est un indicateur de dysfonctionnements techniques. Lorsqu'un voyant rouge s'allume, prévenir les services municipaux.

## 2 – ECLAIRAGE

Le tableau de commandes d'éclairage intérieur et extérieur est situé dans le guichet.

Un schéma de répartition des boucles d'éclairage est affiché au-dessus du tableau de commande. S'y référer pour le choix de l'allumage des lampes.

### Eclairage extérieur

- l'allumage des lampes de l'entrée, du préau et de porte extérieure de la cuisine est commandé soit par détecteurs de présence avec minuterie, soit par le tableau de commande pour un allumage permanent.
- l'éclairage du parking et des chemins piétons est commandé du tableau.

Lorsque vous quittez le bâtiment, éteindre le réseau d'éclairage extérieur, celui-ci restera allumé 10 mn, le temps nécessaire pour regagner les véhicules.

### Eclairage intérieur

- salle Trianon, les luminaires suspendus sont équipés de lampes à iode : celles-ci s'allument au bout de quelques secondes, soyez patients.

**Lorsque vous quittez les salles, pensez à éteindre toutes les lampes.**

## 3 – CHAUFFAGE

- La salle de la Vallée est équipée de radiateurs. La commande d'allumage se situe dans le guichet. Programmer votre durée de chauffage sur l'horloge (de 0 à 24 H).
- La salle Trianon est chauffée par une centrale d'air. La commande est située dans le guichet (horloge de programmation). Un régulateur permet le maintien d'une température de 19° C.

NOTA : cette même centrale d'air assure également le traitement de l'air vicié (Ventilation Mécanique Contrôlée).

- La salle du Lac est chauffée par des radiateurs électriques

## 4 – VENTILATION MECANIQUE

**Salle de la Vallée :** La commande se situe dans le guichet (horloge de programmation).

Chaque utilisateur du bar devra mettre en fonctionnement la VMC.

**Salle Trianon :** La commande chauffage-ventilation du local guichet (horloge de programmation) permet de mettre en fonctionnement l'extraction de l'air vicié.

Si la température ambiante est supérieure ou égale à 19° C, seule la ventilation fonctionnera, sinon l'ensemble chauffage-ventilation se déclenchera.

## 5 – CHAMBRE FROIDE

La chambre froide installée dans la réserve de la Vallée sera **mise en service** et hors service **par l'utilisateur**.

## 6 – SONORISATION

Les utilisateurs peuvent profiter de la sonorisation de la salle Trianon. La clé "sono" sera remise avec le passe de la salle, elle permettra d'utiliser la ou les deux prises micro.

L'amplificateur réglé n'est pas accessible au public.

## 7 – COFFRET PRISE-SCENE

2 coffrets équipés chacun de :  
2 PC tetra 32 A  
3 PC mono 10/16 A

### En cas de sinistre :

- Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la panique et procéder à une évacuation dans le calme ;
- Assurer la sécurité des occupants ;
- Ouvrir les issues de secours ;
- Alerter les pompiers (18) ;
- Le SMUR (15 ou 112) ;
- La police (17) ;
- L' élu d'astreinte de la commune :

06-21-72-84-23

## À L'ATTENTION DES TRAITEURS

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE FOUR MIS À VOTRE DISPOSITION DANS LES CUISINES DE LA SALLE TRIANON, N'EST PLUS EQUIPÉ

***NI GRILLES, NI PLAQUES***

Cette mesure a été prise suite aux disparitions répétées des grilles et plaques.

Dans le cas où cet équipement vous serait indispensable, vous voudrez bien en faire la demande expresse en mairie, 15 jours avant la manifestation.